



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 13 JUIN 2019 À 10 H 30

Centre administratif de l'Eurométropole

Salon Carré

Convocation du 5 juin 2019

Membres en exercices :	30 titulaires	Membres présents :	15 titulaires
	30 suppléants		5 suppléants

Délibération n°341 du Comité syndical

2. Compte administratif 2018

Le Comité syndical doit délibérer avant le 30 juin 2019, sur l'approbation du compte administratif 2018.

Celui-ci fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement	excédent	+	79 399,13 €
Section d'investissement	déficit	-	64 692,52 €

Ces résultats correspondent à ceux du compte de gestion du comptable du syndicat mixte pour le SCOTERS.

Après avoir entendu le rapport de M. Robert HERRMANN, Président,
Considérant que M. Justin VOGEL, 2^{ème} vice-président, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

*Le Comité syndical,
Sur proposition du vice-président,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier du syndicat mixte,

APPROUVE le compte administratif du syndicat mixte pour le Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg pour l'exercice 2018 tel que figurant au document joint en annexe et dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitres

011 Charges à caractère général	50 696,98 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	171 667,23 €
65 Autres charges de gestion courante	75 190 €
67 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	
68 Dotations aux amortissements	20 296,53 €
TOTAL	317 850,74 €

Section de fonctionnement – Recettes**Chapitres**

74 Dotations, subventions et participations	382 155,00 €
75 Autres produits de gestion courante	1 520,00 €
77 Produits exceptionnels	13 574,87 €
TOTAL	397 249,87 €

Résultat reporté	+ 79 399,13 €
Résultat de fonctionnement cumulé	+ 161 415,03 €
	+ 240 814,16 €

Section d'investissement – Dépenses**Chapitres**

20 Immobilisations incorporelles	80 182,98 €
21 Immobilisations corporelles	7 106,16 €
TOTAL	87 289,14 €

Section d'investissement – Recettes**Chapitres**

10 Dotations, fonds divers et réserves	2 300,09 €
28 Amortissements des immobilisations	20 296,53 €
TOTAL	22 596,62 €

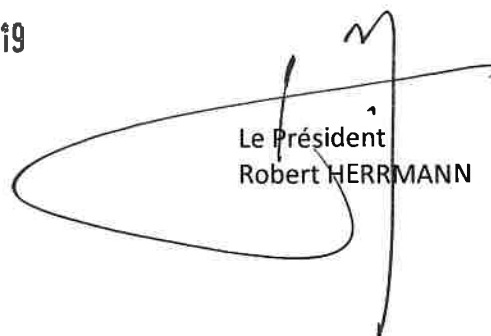
	- 64 692,52 €
Résultat reporté	+ 269 266,10 €
Résultat d'investissement cumulé	+ 204 573,58 €

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **20 JUIN 2019**

La publication le **20 JUIN 2019**

Strasbourg, le **20 JUIN 2019**


Le Président
Robert HERRMANN